

Point INFO MODE DE GARDE

Rattaché au RPE, le « Point Info Mode de Garde » vous permet de transmettre leur demande de mode de garde et vous informe sur les modalités d'accueil de votre ou vos enfants; en accueil collectif (au sein de l'EAJE) ou en accueil individuel (à domicile ou chez un assistant maternel).

La permanence a lieu chaque premier jeudi du mois
À partir de 13h30 ou en soirée sur RDV
au Village Petite Enfance Place Charles de Gaulle (Bureau du RPE)

Prises de rendez vous par téléphone uniquement au :
04.72.25.42.40
07.78.18.98.90

Lors de ces permanences les parents sont reçus par la directrice de l'EAJE et la responsable du RPE.

Toute demande est inutile avant le démarrage du 5^o mois de grossesse.

Pour tout renseignement sur
les modes de garde, contactez
le point info mode de garde !



Le site de la CAF est également à votre disposition :



VILLAGE PETITE ENFANCE

Toutes les informations sur :

- l'EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
- le RPE : Relais Petite Enfance
- Le Point info modes de garde

Année 2024/2025



*Document à destination des familles, édité par la Direction Enfance
Jeunesse, Action Sociale et Animation Locale de la commune
de St Maurice de Beynost.*

Pour toute précision: www.saint-maurice-de-beynost.fr

Etablissement d'accueil du Jeune Enfant Françoise Dolto

Responsable : Isabelle LEON

Situé à côté de l'école maternelle, au sein du Village Petite Enfance, l'EAJE dispose de **45 places** destinées à accueillir les enfants de 10 semaines à 4 ans, avec un accueil personnalisé pour les enfants en situation de handicap.

Deux types d'accueil sont proposés

- Accueil régulier: entre 7h30 et 18h30
- Accueil occasionnel : en demi-journées; accueil ponctuel (entre 8h30 et 12h30 ou 13h30 et 17h30)

L'équipe est composée de onze professionnelles qui travaillent au quotidien auprès des enfants (auxiliaires de puériculture, éducatrice de jeunes enfants et infirmière) et d'une responsable. Les enfants sont répartis par groupe d'âge avec un lieu de vie par sections.

L'équipe favorise le bien être de l'enfant par le respect de son rythme, de son développement, de son autonomie et une prise en charge individualisée. Bien que l'accueil soit collectif, l'équipe tient à considérer chaque enfant avec son vécu, ses émotions et sa personnalité.



Deux lieux, une seule adresse !

28 place Charles De Gaulle - 01700 Saint Maurice de Beynost

EAJE : 04.78.55.54.00 - multiaccueil@saint-maurice-de-beynost.fr

RPE : 04.72.25.42.40 ou 07.78.18.98.90 - rpe@saint-maurice-de-beynost.fr

Relais Petite Enfance

(le RPE est la nouvelle dénomination du RAM
Relais d'Assistantes Maternelles)

Responsable : Mathilde GUY

Situé au Village Petite Enfance, le RPE bénéficie d'un agrément pour 16 enfants et 8 adultes, les enfants accompagnés de leur assistant maternel peuvent fréquenter le relais jusqu'à 6 ans.

Temps collectifs : mardi et jeudi de 9 h00 à 12h 00

Permanences administratives et téléphoniques :

Lundi 9h00-12h00 et 13h30-16h00

Jeudi 13h30-18h00

L'animatrice n'est pas joignable pendant les temps collectifs, possibilité de laisser un message sur le répondeur ou par mail, elle vous répondra dès que possible.

Le relais est un lieu d'information, de rencontre et d'accompagnement des parents, des professionnels de l'accueil individuel et des candidats à l'agrément des Assistantes Maternelles.

Pour les parents : informations pour préparer au mieux la garde de leur enfant, aide à la recherche, information pour les formalités administratives (contrat de travail,...), orientation vers des interlocuteurs spécialisés (droit du travail, santé, éducation...)....

Pour les professionnels de l'accueil individuel : le RPE met en place des temps collectifs. Ce sont des temps de rencontre et d'information entre professionnels. Accompagnement à la formation professionnelle.

Pour les enfants : le RPE est un espace pour jouer et pour renforcer l'éveil et la socialisation.